



**Déclaration intersyndicale  
Groupe de travail du 14 février 2013  
CHS-CT du 4 mars  
CT du 11 mars**

Les agents de l'ESI de Nantes Lotz-Cossé se sont réunis en réunion informelle le 11 février dernier. La participation a été importante (47 agents présents physiquement).

Ils constatent que des améliorations ont été obtenues, grâce à leur détermination et à leurs actions.

Cependant, le compte n'y est pas :

Les locaux restent inadaptés au travail des CID : sans monte-charge, les agents ne pourront pas préparer les matériels dans des conditions satisfaisantes. Sauf à considérer qu'ils devront continuer à aller travailler sur les sites de Cambronne et de Versailles, mais alors la fusion physique des CID ne serait qu'un affichage de pure forme.

Par ailleurs, les problématiques d'éloignement du site du Kansas restent :

- Eloignement du site du lieu d'habitation d'un grand nombre des agents, qui ont construit leur vie sur la localisation de l'ESI telle qu'elle existe depuis plusieurs décennies.

- Eloignement du site du restaurant administratif, qui de plus, risque d'être surchargé. Certes, il fonctionnait lorsque l'ESI de Marsauderies comportait 250 agents, mais nombre d'entre eux alors travaillaient en horaire d'équipe !

La procédure dérogatoire sur les pointages méridiens promise lors du groupe de travail du 16 janvier n'est absolument pas prévue dans les règlements, elle risque fort de ne pas survivre au départ du Directeur.

Et que dire de la promesse d'installation d'un réfrigérateur et d'un four micro-onde dans la salle de convivialité, qui n'a pas tenu trois semaines – elle était contraire aux textes !

Les agents ne comprennent pas la nécessité de louer dès maintenant un bâtiment alors que le bâtiment de Lotz-Cossé continuera à être loué par la DGFIP.

Par ailleurs, l'achat ou la construction d'un bâtiment pourrait être rentable en deux ou trois ans. Les agents de l'ESI de Nantes LC considèrent donc que la location de bâtiments sur le site du Kansas constituera un coût important pour l'Etat, sans réel intérêt professionnel et au seul bénéfice du propriétaire du site.

Les agents de l'ESI de Nantes LC refusent également tout chantage sur les conséquences d'un abandon éventuel du projet actuel de déménagement sur le site du Kansas. Ils refuseront avec détermination tout autre projet qui ne serait pas satisfaisant, par sa localisation ou la surface proposée notamment.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Pour toutes ces raisons, les agents de l'ESI de Nantes Lotz-Cossé, lors de la réunion informelle du 11 février, ont demandé (par 43 voix pour, 4 contre et une abstention, 4 NNPV, en comptant les votes différés) aux organisations syndicales représentatives :</p> <p>De relayer leur point de vue à l'occasion du groupe de travail du 14 février</p> <p>De voter contre le projet de déménagement au Kansas, lors du CHS-CT et du comité technique qui lui seront consacré.</p> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Les organisations syndicales de la DiSI : CFDT, Solidaires, et CGT soutiennent les agents dans leur lutte pour leurs conditions de vie et de travail. Elles voteront contre le projet de déménagement au Kansas lors des CHS-CT et CT dédiés.

Concernant le groupe de travail du 14 février : les agents constatent qu'il ne prend en compte que le site du Kansas. Conscients qu'ils pourraient être amenés à déménager prochainement, et espérant que ce déménagement s'effectuerait vers un site plus adapté, ils demandent cependant aux organisations syndicales de participer à ce groupe de travail. Les discussions qui auront lieu lors de ce groupe de travail pourraient en effet permettre de prendre en compte certains de leurs besoins quel que soit le site d'un éventuel déménagement.